

Bulletin de vote 2007

Votre vote pour le prix Orange:

- Folie Culture
- Janine Huard
- Québec Science

Votre vote pour le prix Citron:

- Institut Philippe Pinel
- Eli Lilly
- Centre hospitalier régional du Suroît

Les bulletins doivent être reçus
au plus tard le 22 mai 2007.

Votez par la poste à l'adresse suivante:

AGIDD-SMQ
4837, rue Boyer, bureau 210
Montréal (Québec) H2J 3E6

par télécopieur au (514) 523-0797

par courriel à agidd@videotron.ca

Remise de prix organisée par :

Association des groupes
d'intervention en défense
de droits en santé mentale
du Québec

AGIDD-SMQ



4837, rue Boyer, bureau 210
Montréal (Québec) H2J 3E6

Tél.: (514) 523-3443

1 (866) 523-3443

Fax : (514) 523-0797

agidd@videotron.ca

www.agidd.org



La petite histoire des prix Orange et Citron

Le concours des prix Orange et Citron est une initiative de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec.

C'est en 1996 que ce concours a vu le jour : 2007 en sera donc la 12^e édition. De 1996 à 1999, un jury nommé par le conseil d'administration étudiait les candidatures et procédait à la nomination des gagnants. Depuis 1999, un vote populaire permet de déterminer les récipiendaires de ces prix.

Cet événement annuel vise à mobiliser les membres de l'Association autour de la défense des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et de la dénonciation des abus de la psychiatrie.

C'est une façon concrète et originale de démystifier «la folie» dans son langage et dans son essence tout en permettant aux personnes de s'approprier un certain droit de regard sur cette société qui trop souvent les exclut ou les marginalise. C'est une occasion qui leur permet de reprendre du pouvoir en ayant droit au chapitre, en devenant juge plutôt qu'accusé.

Le **Prix Orange** est remis à une personne, un groupe, une association ou une institution s'étant illustré de par son implication à la promotion et défense des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale.

Le **Prix Citron** est décerné à une personne, un groupe, une association ou une institution qui, de par son implication, contrevient à la promotion, aux droits et au respect des personnes vivant avec un problème de santé mentale.



**Prix Orange
et Citron 2007**

de
l'Association des
groupes
d'intervention
en défense
des droits en santé
mentale du Québec

AGIDD-SMQ

Votez avant
le 22 mai 2007



Voici les nominations pour le prix Orange 2007

Folie Culture

Folie Culture présentait, du 11 au 15 octobre 2006, «*DSM-V+ dévoiler de syndromes magnifiques*», un événement international en art et en santé mentale. Lors de cet événement, des professeurs, journalistes, psychiatres et psychologues des deux côtés de l'Atlantique ont jeté un regard critique et lucide sur le thème de la santé mentale. Au menu, des enjeux tels que la libéralisation de la médication et l'abolition de la prescription; la conception biologique de la folie et sa banalisation dans la notion de santé mentale; la responsabilité des psychiatres; la pseudo scientificité du DSM-IV; la création de «maladies» pour chaque molécule créée. Un événement rafraîchissant et plein d'espoir!

Janine Huard

Janine Huard, une Montréalaise âgée de 79 ans, affirme avoir servi de cobaye pour des expériences de la CIA sur le lavage de cerveau financées conjointement par le gouvernement fédéral, dans les années 1950, à l'Institut Allan Memorial de l'Université McGill. À l'époque, Janine Huard avait demandé des traitements pour perdre du poids et pour se remettre d'une «légère dépression». Elle a subi des traitements sporadiques au cours des 15 années qui ont sui-

vi : électrochocs, prise de médicaments expérimentaux, écoute répétitive de messages pendant des jours. Mme Huard, qui a reçu une indemnisation de 67 000\$ de la CIA en 1988, tente d'obtenir réparation auprès du gouvernement fédéral pour une quatrième fois. La Cour fédérale a accepté de recevoir la plainte de Mme Huard en février 2007. L'AGIDD-SMQ salue le courage de Mme Huard par l'entremise de cette nomination au prix Orange 2007.

Québec Science

Le magazine Québec Science publiait, en mars 2007, une édition spéciale consacrée au sujet de la santé mentale. Ce magazine est mis en nomination au prix Orange pour avoir consacré, dans cette parution, une importante place à des informations critiques, faisant ainsi valoir que la médication n'a pas réponse à tout, que les personnes sont à la recherche de compassion et d'écoute, que le DSM-IV est loin d'être parfait, que les compagnies pharmaceutiques sont trop puissantes et surtout, qu'on ignore toujours ce qui se passe dans la tête des personnes quand tout bascule. Rares sont les publications s'intéressant au sujet de la santé mentale en dehors du cadre qu'offre la psychiatrie «biologique», d'où la présente nomination.

Voici les nominations pour le prix Citron 2007

Institut Philippe Pinel

Le 10 octobre 2006, l'AGIDD-SMQ avait choisi de dévoiler une nouvelle expertise confirmant les prétentions suivantes: l'Institut Philippe Pinel et le Palais de justice de Montréal ont eu recours à des méthodes et à des traitements inhumains et dégradants, de 1999 à 2002, auprès de patients qui n'étaient ni prévenus, ni détenus, mais qui ont fait l'objet de mises en isolement, d'imposition de menottes, de fouilles à nu, de fouilles corporelles, de prises d'empreintes digitales et de photographies. Cette expertise a été sollicitée dans le cadre du recours collectif opposant L'En-Droit de Laval et Monsieur M.D., à l'Institut psychiatrique médico-légale Philippe Pinel et le Procureur général du Québec (représentant les Palais de justice de Montréal et Laval). Malheureusement, l'Institut Philippe Pinel a fait échouer cette conférence de presse par l'entremise de deux demandes d'injonction.

La compagnie pharmaceutique Eli Lilly

En décembre 2006, The New York Time affirmait que le géant pharmaceutique Eli Lilly a cherché, pendant une décennie, à minimiser les risques associés à son antipsychotique-vedette, le Zyprexa (olanzapine). Citant des centaines de

documents et des courriels, The New York Time affirmait que Eli Lilly a caché des informations importantes aux médecins sur les liens du médicament avec l'obésité et un taux de sucre sanguin élevé (facteur de risque pour le diabète).

Centre hospitalier régional du Suroît

Plusieurs plaintes déposées au Protecteur du citoyen, et le travail sur le terrain du Collectif de défense des droits de la Montérégie, démontrent un non respect flagrant des droits des personnes vivant un problème de santé mentale et hospitalisés au Centre hospitalier régional du Suroît, principalement en ce qui concerne la garde en établissement, l'application de mesures de contrôle et le consentement aux soins. Une situation qui dure déjà depuis trop longtemps et qui vaut à ce centre hospitalier une nomination au prix Citron 2007 de l'AGIDD-SMQ.

**Les prix Orange et Citron
seront remis le mardi 29 mai,
lors d'un 5 à 7 prévu au
Centre 7400,
situé au 7400, boulevard Saint-Laurent
à Montréal.**